



# COMMUNE DE CUDREFIN

Grand'Rue 2  
1588 Cudrefin

**Greffé municipal**  
greffe@cudrefin.ch  
Tél.: +41(0)26 677 90 10  
  
commune@cudrefin.ch  
www.cudrefin.ch

Préavis n° 75-2023  
au Conseil communal  
de Cudrefin

## **Crédit d'investissement - étude pour la rénovation des installations électriques et augmentation de la puissance d'entrée au camping**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

### **1. PREAMBULE**

Les installations électriques du camping communal donnent de sérieux signes de fatigue. De plus, la puissance d'entrée est devenue insuffisante pour pouvoir répondre aux exigences actuelles. Il devient donc impératif d'envisager une totale rénovation du concept électrique de l'ensemble de ce secteur.

Dans cette optique, il convient de lancer une étude permettant de définir les besoins et les étapes constructives du projet.

### **2. OBJET DU PREAVIS**

Le crédit demandé est destiné à financer les prestations de l'ingénieur électricien chargé de la réalisation des étapes suivantes :

#### Etape 1

- Avant-projet - estimation des coûts
- Projet de l'ouvrage - planification et dimensionnement des travaux
- Procédure de demande d'autorisation
- Appel d'offres - élaboration des dossiers, comparaison des offres, proposition d'adjudication

#### Etape 2

- Projet d'exécution - plans et schémas d'exécution courant fort et faible
- Exécution de l'ouvrage - direction locale des travaux
- Mise en service, décompte final - dossier révisé, suivi des travaux de garantie

### 3. ASPECTS FINANCIERS

**Le montant du crédit d'étude se compose comme suit :**

Honoraires d'ingénieurs spécialisés (étape 1 et 2)	CHF	127'400.00
Divers et imprévus + ou - 15 % :	CHF	<u>19'110.00</u>
<b>TOTAL HT</b>	<b>CHF</b>	<b>146'510.00</b>
TVA 2024 8,1 % incluse	CHF	11'867.31
<b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b><u>158'377.31</u></b>

### CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter la résolution suivante :

#### Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### Décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 160'000.00 destiné à financer l'étude la rénovation des installations électriques et augmentation de la puissance d'entrée au camping.
2. D'accepter la prise en charge de son financement par la trésorerie courante.
3. D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Cudrefin, le 7 novembre 2023.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE :**

**Le Syndic**



R. Emmenegger



**La secrétaire**



A.-M. Lagger